

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire

TRANSPORTS

Météo France

Décision du 31 décembre 2018
portant délégation de signature de l'agent comptable secondaire de Météo France à
Toulouse

NOR : TRAD1903189S

(Texte non paru au journal officiel)

Par décision de l'agent comptable secondaire de Météo France à Toulouse en date du 31 décembre 2018, délégation est donnée à l'effet de suppléer M. Daniel REMONT, agent comptable secondaire de Météo France à Toulouse, et signer tous les actes relatifs à sa gestion et aux affaires qui s'y rattachent, jusqu'au 30 avril 2019, à Mme Marie-Christine BOURGUET, inspectrice des finances publiques, adjointe de l'agent comptable secondaire de Météo France à Toulouse.

Délégation est donnée à l'effet de suppléer M. Daniel REMONT, agent comptable secondaire de Météo France à Toulouse, et signer tous les actes relatifs à sa gestion et aux affaires qui s'y rattachent, à M. Loïc VENEREAU, assistant d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle, adjoint de l'agent comptable secondaire de Météo France à Toulouse.

Délégation est donnée à l'effet de suppléer M. Daniel REMONT, agent comptable secondaire de Météo France Toulouse, et signer tous les actes relatifs à sa gestion et aux affaires qui s'y rattachent, à Mme Sandrine PINGRET, assistante d'administration de l'aviation civile de classe supérieure, adjointe de l'agent comptable secondaire de Météo France à Toulouse.

La présente décision prend effet à compter du 2 janvier 2019.